

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada **Pacific Region**

401 - 1230 Government Street Victoria, B.C. V8W 3X4

Bid Fax: (250) 363-3344

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada - Pacific Region 401 - 1230 Government Street Victoria, B. C. V8W 3X4

Title - Sujet				
Office Furniture - PSPC 1611 Ma	ain			
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.	
EZ966-192251/B		004		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
EZ966-192251		2019-01-25		
GETS Reference No N° de réfe	érence de SEAG			
PW-\$VIC-216-7669				
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./			N° VME	
VIC-8-41182 (216)				
at - a			Time Zone Fuseau horaire Pacific Standard Time PST	
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination: Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresse	er toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur	
Address Enquiries to: - Adresse Thorne, Darlene	er toutes questions à:		Buyer ld - ld de l'acheteur vic216	
•	·	FAX	•	
Thorne, Darlene	·	FAX	vic216	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur	r/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to si (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à s de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	signer au nom du fournisseur/
Signature	Date



Solicitation No. - N° de l'invitation EZ966-192251/B

EZ966-192251

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif. 004 File No. - N° du dossier

VIC-8-41182

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Buyer ID - Id de l'acheteur

Modification 004

La présente modification modifie la DS en fonction des réponses fournies aux questions des présentes.

Q15 : Les spécifications distinctes mentionnées pour compléter les articles non disponibles dans le cadre d'un AMA 4, 5 et 6 des CAT1/2/5 combinées et les « spécifications de performance supplémentaires » mentionnées pour les articles non disponibles dans le cadre d'un AMA de CAT6 ne figurent pas dans la DDS. Veuillez les fournir.

R15 : Veuillez trouver ci-joint des spécifications de performance supplémentaires dans le document « ANNEXE A 1.1 – SPECIFICATIONS POUR LES ESPACES DE TRAVAIL »

ANNEXE A 1.1 – SPECIFICATIONS POUR LES ESPACES DE TRAVAIL

1) Table multimédia pour petite salle de réunion

- (a) Table multimédia à hauteur fixe (RFB de réf. : Table 2, produits NON-SA, ligne d'article 6a et 6b). Description :
 - i. La surface de travail de la table multimédia doit être carrée.
 - ii. La table multimédia doit être dotée d'un panneau de soutien intégré pour moniteur pouvant accueillir un moniteur simple de 42 po.
 - iii. La table multimédia doit être conçue pour accueillir l'équipement, comme des moniteurs à écran plat, des émetteurs sans fil et les dispositifs de commande connexes. Cependant, cet équipement ne fait pas partie des présentes spécifications.
 - iv. La table à hauteur comptoir doit être dotée d'un repose-pied qui se déplie de manière à être utilisable sous les trois côtés fonctionnels entièrement déployés.

(b) Dimensions:

i. Les tables multimédias doivent être offertes en deux hauteurs :

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

vic216

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

EZ966-192251 VIC-8-41182

a. La table à hauteur « assise » doit avoir une hauteur de 737 mm (30 po), à partir du plancher fini, à 38 mm (1,5 po)

- b. La table à hauteur « comptoir » doit avoir une hauteur de 864 mm (34 po) à 991 mm (39 po), à partir du plancher fini.
- ii. La longueur doit être de 1 524 mm (60 po).
- iii. La largeur doit être de 1 524 mm (60 po).
- iv. Les mesures de longueur et de largeur doivent être respectées à 50,8 mm (2 po) près.

(c) Finis:

- i. Le plateau des tables doit être revêtu de stratifié haute pression.
- ii. Le piètement ou le socle doit être en métal peint.
- iii. L'arrondissement des arêtes du plateau de la table doit être de 3 mm (0,1 po).
- (d) Alimentation électrique et transmission de données :
 - Les tables doivent être dotées d'un module d'alimentation électrique dissimulé comptant au moins quatre prises de courant simplex en retrait dans le plateau.
 - ii. Le module de transmission de données doit être intégré au module d'alimentation électrique dissimulé et doit compter au moins deux prises de données dans le plateau de la table.
 - iii. La *plaque de recouvrement* doit être dotée d'au moins une prise de courant et d'une prise de données.
 - iv. Un système de gestion des câbles d'alimentation et de transmission de données intégré doit être fourni afin que les câbles puissent être dissimulés dans l'unité. L'alimentation et les données seront acheminées à partir de la cloison adjacente.
- (e) Piètement et panneau de soutien de la table :
 - Le piètement des tables multimédias doit accueillir un système de gestion des câbles et des fils. Ce système ne doit pas gêner les personnes en position assise.
 - ii. Le panneau de soutien doit pouvoir accueillir un moniteur à écran plat dont les dimensions diagonales varient de 1 016 mm (40 po) à 1 067 mm (42 po).
 - iii. La structure doit permettre un jeu de 51 mm (± 2 po) pour le nivellement, plus ou moins 6 mm (1/2 po).

2) Table multimédia pour aire de repos

(a) Table multimédia à hauteur fixe (RFB de réf. : Table 2, produits NON-SA, ligne d'article 5). Description :

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME EZ966-192251 VIC-8-41182

- i. La surface de travail de la table multimédia doit être en forme de D.
- ii. La table multimédia doit être dotée d'un panneau de soutien intégré pour moniteur pouvant accueillir un moniteur simple.
- iii. La table multimédia doit être conçue pour accueillir l'équipement, comme des moniteurs à écran plat, des émetteurs sans fil et les dispositifs de commande connexes. Cependant, cet équipement ne fait pas partie des présentes spécifications.

(b) Dimensions:

- i. La table multimédia pour aire de repos doit avoir une hauteur de 610 mm (24 po) en partant du plancher fini, à 25 mm (1 po) près.
- ii. La longueur doit être d'environ 1 524 mm (60 po).
- iii. La largeur doit être de 1 524 mm (60 po).
- iv. Les mesures de longueur et de largeur doivent être respectées à 50,8 mm (2 po) près.

(c) Finis:

- i. Le plateau de la table doit être revêtu de stratifié haute pression.
- ii. Le piètement ou le socle doit être en métal peint.
- iii. L'arrondissement des arêtes du plateau de la table doit être de 3 mm (0,1 po).

(d) Alimentation électrique et transmission de données :

- Les tables doivent être dotées d'un module d'alimentation électrique dissimulé comptant au moins quatre prises de courant simplex en retrait dans le plateau.
- ii. Le module de transmission de données doit être intégré au module d'alimentation électrique dissimulé et doit compter au moins deux prises de données dans le plateau de la table.
- iii. La *plaque de recouvrement* doit être dotée d'au moins une prise de courant et d'une prise de données.
- iv. Un système de gestion des câbles d'alimentation et de transmission de données intégré doit être fourni afin que les câbles puissent être dissimulés dans l'unité. L'alimentation et les données seront acheminées à partir de la cloison adjacente.

(e) Piètement et panneau de soutien de la table :

 Le piètement des tables multimédias doit accueillir un système de gestion des câbles et des fils. Ce système ne doit pas gêner les personnes en position assise.

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME EZ966-192251 VIC-8-41182

- ii. Le panneau de soutien doit pouvoir accueillir un moniteur à écran plat dont les dimensions diagonales varient de 1 016 mm (40 po) à 1 067 mm (42 po).
- iii. La structure doit permettre un jeu de 51 mm (± 2 po) pour le nivellement, plus ou moins 6 mm (1/2 po).

3) Canapé avec surface arrière pour aire de repos

- (a) (RFB de réf.: Table 2, produits NON-SA, ligne d'article 4) Description :
 - Canapé en forme de U avec dossier et surface de travail arrière sur tous les côtés.
 - ii. Le bord arrière doit être connecté au siège et soutenu par celui-ci.
- (b) Dimensions:
 - i. Se reporter au plan:
 - a. La largeur totale doit faire environ 4 068 mm (156 po), à 12 po près.
 - b. La profondeur totale doit faire environ 2 134 mm (84 po), à 6 po près.
 - ii. La profondeur du siège doit être d'au moins 432 mm (17 po).
 - iii. Le siège doit avoir une hauteur de 406 mm (16 po) à 508 mm (20 po) par rapport au plancher, à 13 mm (1/2 po) près.
 - iv. La hauteur totale doit atteindre au moins 686 mm (27 po).
 - v. Les bords arrière doivent être à une hauteur « comptoir », soit de 864 mm (34 po) à 991 mm (39 po) au-dessus du plancher fini.

(c) Finis:

- a. Le siège et le dossier doivent être entièrement rembourrés et revêtus de tissu avec des surpiqures décoratives pour leur donner un aspect soigné.
- b. Il doit être possible d'opter pour un tissu différent pour le dossier.
- c. Le piètement doit être en chrome, en métal peint ou en bois.
- d. Les bords arrière doivent être en stratifié, en contreplaqué moulé, en MDF peint ou en placage.
- (d) Alimentation électrique et transmission de données :

S.O.

- (e) Piètement et soutien :
 - i. Le canapé doit être doté de pieds avec patins de nivelage. Les pieds ne doivent pas dépasser 101 mm (4 po) de hauteur.

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME EZ966-192251 VIC-8-41182

4) Îlot de travail individuel

(a) (RFB de réf.: Table 2, produits NON-SA, ligne d'article 2) Description :

- i. Les îlots doivent être autoportants et comprendre une *surface de travail* pour un utilisateur ainsi que des *cloisons d'intimité*.
- ii. Le siège, la surface de travail et les cloisons d'intimité doivent faire partie de la même gamme de produits.
- iii. Les cloisons d'intimité doivent entourer l'utilisateur sur au moins trois côtés, y compris les côtés de la surface de travail et de l'utilisateur lui-même.
- iv. Le siège sera fourni séparément et ne fait pas partie des présentes spécifications.

(b) Dimensions:

- i. La distance entre le dessus de la *surface de travail* et le sol doit être de 762 mm (30 po).
- ii. Les cloisons d'intimité doivent atteindre une hauteur minimale de 1 194 mm (47 po) et maximale de 1 549 mm (61 po).
- iii. Le meuble doit faire un *diamètre d'encombrement* total de 1 829 mm (72 po), à 150 mm (6 po) près.

(c) Finis:

- i. La surface de travail ou l'*accoudoir-tablette* doit être en MDF peint ou en stratifié haute pression.
- ii. Les cloisons d'intimité doivent être revêtues de tissu ou être faites de stratifié haute pression.
- (d) Alimentation électrique et transmission de données :
 - La surface de travail doit comporter une prise duplex et une prise de données.

(e) Piètement et soutien :

- i. Les panneaux de soutien au sol doivent être minimes et ne pas dépasser 50,4 mm (2 po). Les cloisons d'intimité doivent présenter des coins arrondis; les angles à 90 degrés ne sont pas permis.
- ii. Le piètement de la *surface de travail* doit être formé des cloisons d'intimité et doit sembler être soutenu par celles-ci, mais la surface peut aussi être autoportante.

5) Fauteuil privé individuel, cloison et pouf pour aire de repos

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME EZ966-192251 VIC-8-41182

- (a) (RFB de réf.: Table 2, produits NON-SA, ligne d'article 3) Description :
 - i. Unité autoportante comprenant un fauteuil rembourré pour aire de repos et des *cloisons d'intimité*.
 - ii. Une surface de travail ou un accoudoir-tablette doit y être intégré ou fixé.
 - iii. Le fauteuil doit convenir pour une seule personne.
 - iv. De hautes cloisons d'intimité doivent entourer l'utilisateur sur trois côtés.
 - v. Le siège, les cloisons et le pouf doivent faire partie de la même gamme de produits.

(b) Dimensions:

- i. La hauteur du siège du fauteuil doit être de 381 mm (15 po) à 483 mm (19 po).
- ii. La hauteur totale, en comptant les cloisons d'intimité, doit atteindre au moins 1 168 mm (46 po) et au plus 1 626 mm (64 po).
- iii. Le diamètre d'encombrement total de l'unité doit être d'au moins 1 067 mm (42 po) et d'au plus 1 524 mm (60 po), sans compter le pouf.

(c) Finis:

- Le siège et le dossier du fauteuil doivent être entièrement rembourrés et revêtus de tissu avec des surpiqûres décoratives pour leur donner un aspect soigné.
- ii. Il doit être possible d'opter pour un tissu différent pour le dossier et le siège.
- iii. La surface de travail et l'accoudoir-tablette doivent être en MDF peint, en stratifié haute pression ou en placage.
- iv. Les cloisons doivent être revêtues de tissu ou être faites de stratifié haute pression.
- (d) Alimentation électrique et transmission de données :

S.O.

- (e) Piètement et soutien :
 - i. Le siège doit être soutenu par un socle avec mécanisme de retour automatique, quatre pieds ou un piètement de style traîneau.

6) Cabine téléphonique fermée

- (a) (RFB de réf.: Table 2, produits NON-SA, ligne d'article 1) Description :
 - Cabine complètement fermée avec plafond, porte, petite table et tabouret
 - ii. La porte battante est réversible (gauche et droite), conformément aux dessins.

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME EZ966-192251 VIC-8-41182

- iii. La cabine doit inclure un système de circulation d'air mécanique interne.
- iv. La cabine doit comprendre une lampe de travail interne. Celle-ci doit être fixée à l'unité.

(b) Dimensions:

- i. Hauteur requise:
 - a. Extérieur : 2 134 mm à 2 438 mm (84 po à 96 po)
 - b. Intérieur : Au moins 1 930 mm (76 po)
- ii. Largeur requise:
 - a. Extérieur : 965 mm à 1 067 mm (38 po à 42 po)
 - b. Intérieur : Au moins 812 mm (32 po)
- iii. Profondeur requise:
 - a. Extérieur : 965 mm à 1 067 mm (38 po à 42 po)
 - b. Intérieur : Au moins 812 mm (32 po)
- iv. La table ne doit pas nuire à l'utilisation intérieure de la cabine.

(c) Finis:

- i. L'extérieur doit être en métal peint ou en acier inoxydable. La porte et la fenêtre arrière doivent être verre feuilleté.
- ii. L'intérieur doit contenir des matériaux acoustiques. La surface de travail doit être en placage, en contreplaqué ou en stratifié.
- (d) Alimentation électrique et transmission de données :
 - La cabine doit être dotée d'une prise de courant simplex et de deux prises USB à l'intérieur.
- (e) Piètement et soutien :
 - i. La cabine doit être autoportante.
 - ii. Des supports sismiques supplémentaires sont requis. Ceux-ci doivent respecter les exigences locales de résistance aux séismes et devront être approuvés par le gouvernement du Canada.